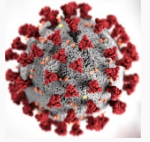


C' EST IMPORTANT C' EST INTERESSANTCommunication des élus **Traid-Union** d'avril 2020**Economie au ralenti**

Il n'y aurait pas beaucoup de sens à suivre dans le détail les résultats de début d'année, car il est clair qu'ils seront fortement impactés par les conséquences de la pandémie COVID-19. A fin mars il y avait une croissance de 5,2% du Chiffre d'Affaires mais une baisse de 1,9% de la marge par rapport à l'année dernière. Les reports ou arrêts de projets et missions se multiplient, ce qui aura pour conséquence inévitable de dégrader fortement les résultats des prochains mois.

**Traid-Union suivra avec intérêt l'évolution des indicateurs économiques****Télétravail, attention à la sur-sollicitation**

Confinement oblige, le télétravail est devenu la règle alors qu'avant il était l'exception. La Direction Générale a demandé au management une certaine tolérance vis-à-vis de la productivité des personnes ayant des enfants à charge. Pour autant, nous voyons fleurir **divers reporting liés à l'activité de télétravail** alors qu'avant ils n'existaient pas. Certains managers ne manifestent pas la tolérance prônée par la DG et doutent apparemment de votre intégrité en vous demandant de rendre compte de chaque heure passée en télétravail. **Cela n'est pas acceptable !**

Si vous êtes ou avez été dans cette situation, écrivez-nous ou contactez vos Représentants de Proximité Traid-Union, nous ferons le nécessaire pour faire cesser cette pression.

Dans la crise, nous poursuivons notre engagement

La situation liée au Covid-19 est **suivie de près** par vos élus **Traid-Union**, sur le plan **national** et aussi bien sûr dans **chaque région**. L'**activité** est **perturbée** et le sera plus fortement encore, mais **l'activité ne cesse pas**. Pour ceux dont la mission aura été suspendue ou aura pris fin, sachez qu'**on ne peut pas vous imposer** la prise de jours de congés à **l'exception des RTTH**, à condition de respecter le délai de prévenance d'une semaine. Par ailleurs, sachez que vous avez la possibilité de reporter les congés non pris après le 31 mai. Pierre Pasquier va proposer au Conseil d'Administration de ne pas verser de dividendes aux actionnaires cette année.

La direction Générale n'exclut pas de recourir à des mesures de chômage partiel avec le maintien intégral du salaire net pour les collaborateurs concernés.

Traid-Union suivra de près les indicateurs fournis par la direction et veillera à ce que bon sens et équité rythment les décisions qui seront prises.

Un peu de dérision pour se déridier

Les activités CSE étant naturellement en net retrait, le bureau du CSE a décidé d'annuler les locations en Italie (entre autres). Vous le croirez si vous voulez, il s'est trouvé un syndicaliste pour s'indigner qu'il n'y ait pas eu de relance d'inscriptions pour confirmer que cela n'intéressait plus personne. Et à part les **Traid-Union** cela n'a semblé choquer personne car aucun autre syndicat n'a fait de remarque.

On ne doit pas vivre sur la même planète ! ^^